

# LE TEMPS

---

aide d'urgence Mardi 22 février 2011

## «Des gens si jeunes avec des troubles importants»

Par V. de G.

### **Patrick Bodenmann et Michael Saraga, médecins cadres vaudois, ont affaire aux dossiers de requérants privés d'aide sociale particulièrement vulnérables**

Ils sont deux. Dans le canton de Vaud, c'est par eux que passent les dossiers des requérants déboutés privés d'aide sociale les plus fragiles. Patrick Bodenmann, responsable de l'Unité des populations vulnérables à la Policlinique médicale universitaire de Lausanne, et Michael Saraga, qui y travaille comme psychiatre, sont sollicités par l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) pour émettre un avis sur certains cas.

«L'EVAM nous transmet les dossiers de requérants qui invoquent des problèmes de santé pour avoir des conditions de logement moins précaires, explique Patrick Bodenmann. Ces personnes ont déjà consulté un médecin. Nous nous basons sur ces avis médicaux pour donner notre opinion.»

«Généralement, on va dans le sens de nos confrères», ajoute Michael Saraga.

Sur la base de leur préavis, l'EVAM agit ensuite en fonction de ses possibilités. Les deux médecins cadres sont aussi assistés d'une juriste, de la directrice adjointe de la policlinique et, à la demande, d'un éthicien. Le groupe de travail «Critères de vulnérabilité» a été mis sur pied en prévision du durcissement entré en vigueur le 1er janvier 2008. «Nous agissons comme une sorte de dernier filet de sécurité pour les cas les plus dramatiques», note Patrick Bodenmann.

Les requérants à l'aide d'urgence restent, dans le canton de Vaud, affiliés à une assurance maladie. Ils ont donc accès aux soins. En revanche, des problèmes se posent parfois en matière de logement. Patrick Bodenmann: «Des personnes souffrant de troubles importants ont parfois besoin d'être isolées et ne peuvent pas rester dans des centres collectifs.» Michael Saraga évoque, lui, le cas d'une personne séropositive sous trithérapie qui devrait pouvoir, par souci de discrétion, bénéficier d'une chambre privée. Voilà le genre de recommandations faites par les deux médecins.

#### **Moyenne d'âge: 35 ans**

La moyenne d'âge de ces migrants privés d'aide sociale tourne autour des 35 ans. «C'est étonnant de voir des gens si jeunes avec des troubles aussi importants. D'autant plus que ce sont en général les plus solides qui émigrent. Environ 6 sur 10 ont des troubles physiologiques et près de 7 sur 10 des troubles psychiatriques», précise Patrick Bodenmann: stress post-traumatique, troubles anxieux ou de l'humeur, surtout, et tendances suicidaires.

La suppression de l'aide sociale peut-elle être à l'origine de certains troubles? «Les liens de causalité sont difficiles à établir, note Michael Saraga. Mais il est certain que des conditions de vie précaires ont des conséquences sur des personnes déjà fragilisées. Les troubles peuvent augmenter.» Les deux médecins ont déjà vu environ 350 dossiers concernant 600 personnes. Patrick Bodenmann: «On ressent beaucoup de désespoir à travers ces dossiers.» Ils ne veulent pas entrer dans le débat politique, «car quand nous sommes confrontés à la maladie, nous sommes confrontés à un être

humain, peu importe son statut.» Mais ils constatent que la plupart des dossiers qu'ils traitent concernent des gens à l'aide d'urgence depuis deux, trois ans déjà.

**LE TEMPS** © 2011 Le Temps SA